



## Infos sur les fraudes sur carte bancaire sur Internet

Par **sandra52**, le **25/05/2013** à **13:25**

[fluo]bonjour[/fluo]

J'ai été sur un site de vente au enchères 1 foi le 2 mai payer 3ero25

i!!Je viens de recevoir min relevé

de compte j'ai vu que j'ai 2 débit le 7 mai 2 fois 39,99 que faire

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **29/05/2013** à **09:55**

Bonjour à vous aussi

Contester les débits auprès de votre banque qui dispose d'un délai de 30 jours pour procéder à la rétrocession.

Vous aurez à remplir un certain nombre de documents pour garantir votre banque des éventuels recours pour fausse déclaration de votre part.